

**Le Courrier 3.2.2017**

## Vernier veut tenter d'endiguer les kilos de publicité

**Courrier ► La commune distribue un autocollant antipublicité aux habitants.**

A Vernier, les habitants ont reçu un autocollant antipublicité de la part des autorités. L'exécutif était en charge de cette distribution après l'acceptation d'une motion au Conseil municipal en septembre dernier. «Désormais, un adhésif 'Pas de pub merci' accompagne le calendrier du ramassage des déchets, dans le magazine *ActuVernier*», se félicite le maire, Pierre Ronget.

Selon les initiants, chaque habitant reçoit «quarante-deux kilogrammes de publicité par année<sup>1</sup>» dans sa boîte aux lettres. L'autocollant devrait ainsi permettre de diminuer la quantité de contenus publicitaires, notamment non adressés (flyers, pseudo-journaux d'information, etc.). Toujours d'après les élus, 34% des Genevois y ont déjà recours. Un chiffre néanmoins très inférieur à d'autres cantons, notamment alémaniques tel Bâle-Ville (62%). Dénonçant les désagréments individuels générés par la masse publicitaire, ils ont rappelé que celle-ci a également un impact environnemental (production de papier) et financier (gestion des détritiques). Pour appuyer leur propos, ils ont évoqué la loi sur la gestion des déchets, qui oblige la municipalité de Vernier à agir pour les diminuer de façon générale.

La problématique ne s'arrête pas aux frontières cantonales. En effet, aux yeux de Kyril Gossweiler, militant vaudois pour une distribution systématique d'autocollants «Pas de pub», «il s'agit de la liberté de chacun de recevoir ou non certains contenus publicitaires. Il s'agit aussi d'une simple logique économique: les entreprises détestent perdre de l'argent et beaucoup de gens jettent directement la publicité à la poubelle, car elle n'est pas ciblée. La situation n'a de sens pour personne.»

Du côté de la distribution, La Poste a récemment développé une nouvelle formule nommée «Offres à la demande». Celle-ci propose des contenus publicitaires personnalisés. Une tentative d'atteindre les personnes, déjà très nombreuses en Suisse-alémanique, possédant un de ces autocollants? Une newsletter de l'entreprise datant du 10 février 2016 annonce que «1,9 milliard d'envois non adressés ont été distribués dans les boîtes aux lettres en 2014». Un chiffre qui dépasse celui du courrier (1,8 milliard d'envois, selon *Le Matin Dimanche* du 16.10.16), mission première du service postal. **ILIANN DUNAND**

<sup>1</sup> Les différents chiffres mentionnés dans le texte de la motion datent de 2008.